

Spécifications de recharge pour le chargeur/convertisseur de 22 kW (5AL 601 / code 908)

N°	Caractéristique	smart ed (smart EQ fortwo / forfour) 22 kW X07 5AL 601		Si cette spécification pose problème, essayer la solution suivante
		Mode 2	Mode 3 (courant triphasé)	
1	Attention ! Prises électriques	Les prises du câble de charge doivent être branchées correctement.		Veuillez à enfoncer les fiches entièrement dans la prise !
2	Attention ! Charge assymétr. max. p. ex. 20 A en Allemagne..., 16 A en Autriche...	N.A.	Le véhicule ne réduit pas le courant de charge lors de la recharge en mode 3 (courant monophasé). Vérifier que le point de recharge respecte les spécifications régionales lors du branchement d'un boîtier mural monophasé.	Lors du branchement d'un boîtier mural monophasé, adapter le courant de charge maximal du boîtier mural selon les spécifications régionales.
3	PDF	< 100 Ohm		la résistance pour la prise de terre locale doit être renforcée en changeant la tige existante ou en ajoutant une tige interconnectée.
4	Spécification : Parasites HF et équilibrage des phases	Normes IEC 61000-2-2, 61000-2-4 (classe 2); 61000-4-30 (cycle de mesure de 200 ms ou moins) et EN 50160 art. 4.2.4 et art. 4.2.5. THD(U) < 8 %		<ul style="list-style-type: none"> a) Utiliser une autre prise sans parasites b) Eliminer la source des perturbations (coopérer si nécessaire avec un spécialiste smart ed pour étudier les réactions de la voiture aux perturbations (signal « pertes brutes courant haute fréquence »)) <ul style="list-style-type: none"> c) Essayer le mode 3 au lieu du mode 2 pour la recharge d) Installer un filtre anti-perturbations électromagnétiques (CEM) avec capteur
5	Spécification : Disjoncteur	Courbe B ou C (IEC 60898-1)	Courbe C (IEC 60898-1)	La protection contre les surtensions ne doit pas être inférieure à 125 % de la valeur de calibrage de la borne de recharge ou de celle de l'alimentation en mode 2. La borne de recharge doit être protégée par un disjoncteur calibré à :/ 20 A pour une borne de recharge monophasée ou triphasée de 16 A / 25 A pour une borne de recharge monophasée ou triphasée de 20 A / 32 A pour une borne de recharge monophasée ou triphasée de 25 A / 40 A pour une borne de recharge monophasée ou triphasée de 32 A / 80 A pour une borne de recharge triphasée de 63 A / A noter que si le disjoncteur est logé dans la borne, son paramétrage peut être aligné sur celui de la borne, à condition que : - la température de l'appareil soit surveillée avec un facteur de réduction de puissance PWM basé sur la surveillance de la température pour éviter un risque de disjonctage par surchauffe - ou que le disjoncteur choisi soit en mesure de supporter le courant maximum sans disjoncter à la température maximale envisageable.
6	Spécification : Voltage maximal entre N et PE	< 10 V (rms)		Si les conditions citées plus haut ne sont pas respectées, il est indispensable de localiser l'origine du problème de voltage et d'y remédier pour protéger les composants de l'alimentation électrique du véhicule.
7	Spécification : Intensité du transformateur de 32 A ou plus	N.A.	>100 kVA	La distance entre la borne de recharge et le transformateur d'alimentation (moyen/faible voltage) doit être aussi courte que possible pour minimiser les valeurs d'impédance de la ligne.

8	Spécification : Mode d'installation	Le mode IT est interdit.		Seuls les modes TT ou TN sont autorisés.
9	Spécification : Courant résiduel	<30 mA (CC)		<p>Indépendamment du nombre de phases, il est nécessaire d'intégrer dans l'installation une protection supplémentaire contre le courant de fuite continu en utilisant soit un disjoncteur différentiel de type B RCD ou, si les normes locales l'autorisent, un disjoncteur différentiel de type A (RCD) en veillant à ce que la borne de recharge soit équipée d'une protection spécifique contre le courant de fuite continu susceptible d'affecter le bon fonctionnement de ce disjoncteur différentiel de type A.</p> <p>Dans tous les cas de figure, il est nécessaire d'assurer la coordination parfaite entre le disjoncteur réseau de l'installation générale et les protections contre les surtensions et le disjoncteur différentiel de la borne de recharge.</p> <p>Dans le cas d'une borne de recharge protégée par un disjoncteur différentiel de type B (RCD), tout disjoncteur en amont non dédié à la borne de recharge doit être de type B ou associé à un appareil de détection de courant de fuite continu pour garantir son parfait fonctionnement.</p>
10	Spécification : Voltage minimal de	150 V		
11	Spécification : Intensité minimale du courant de charge selon CP (Control Pilot)	6 A	8 A	<p>Si la borne de recharge limite l'intensité du courant de charge à moins de 8 A (recharge sur courant triphasé), le chargeur de 22 kW interrompt le processus de recharge.</p> <p>Augmenter le signal CP de la borne de recharge à 13 % au minimum (recharge sur courant triphasé) dans la mesure du possible (cf. réglementation ou autres spécifications). Le cas échéant, contacter l'exploitant de la borne de recharge.</p>